

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 77 (2015)
Heft: 3

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFETA: optimiser l'utilisation en commun des machines

Catherine Schweizer

C'est l'Auberge du Lion d'Or de Siviriez qui a servi de cadre à l'Assemblée générale de l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA). Dans son allocution de bienvenue, le président Robert Zurkinden a évoqué la hausse de la taille et de la fréquentation de l'AGRAMA en dépit de la diminution des exploitations et y a perçu « l'engouement des agriculteurs pour la technique agricole ainsi que la confiance en leur avenir et leur volonté de relever les défis ». Le taux d'utilisation des machines pourrait être optimisé vu que les études d'Agroscope prouvent que « les frais d'entretien ne sont pas proportionnels au degré d'utilisation ». Parmi les quelque 90 participants se trouvaient de nombreux invités, notamment Auguste Dupasquier, vice-président de l'ASETA, Aldo Rui, directeur de l'ASETA, Roger Berset, membre d'honneur de l'AFETA, et Marie Garnier, conseillère d'Etat.

Rétrospective 2014

Le rapport d'activités 2014 a été porté à la connaissance de l'assistance par le gérant Laurent Guisolan. 121 jeunes de treize ans ont réussi l'examen du permis de cat. G sur les 152 qui l'ont passé après avoir suivi les cours préparatoires. Le comité est très satisfait de ce taux de succès avoisinant les 80 %. 152 pulvérisateurs ont été contrôlés à Châtel-St-Denis, Courtepin, Le Mouret, Schmitten et Surpierre. Laurent Guisolan a encore présenté les comptes 2014 qui ont été approuvés à l'unanimité. Le bénéfice s'élève à près de 6000 francs. L'effectif de la section comptait 1411 membres à la fin décembre 2014, soit 54 de moins que l'année précédente. Les cotisations pour 2015 sont maintenues à 75 francs, mais seront de 90 francs en 2016, suite à l'augmentation au niveau suisse, conformément aux décisions prises antérieurement.

Programme d'activité 2015

Cette année, le comité poursuivra sa campagne de contrôle de freins de remorques en accordant une ristourne de 30 francs par essieu sur présentation de la facture d'un atelier agréé. Il renouvellera le cours d'une journée destiné aux femmes et

jeunes conducteurs de véhicules agricoles suite au grand succès de sa première édition en 2014 (14 participants). Une visite de l'entreprise Motorex à Langenthal est organisée pour les membres. Une démonstration sur les conséquences du compactage du sol par de lourdes machines est prévue le 27 août 2015 à Ponthaux à l'occasion de l'année internationale du sol.

Interventions

Directrice fribourgeoise de l'agriculture, Marie Garnier a relevé que plus de la moitié des agriculteurs du canton sont affiliés à l'AFETA. Cette association lui paraît une plate-forme précieuse pour se documenter et échanger sur les 40 % de frais de structure que chaque exploitation consacre à la mécanisation.

Auguste Dupasquier a annoncé que l'ASETA était intervenue récemment au niveau fédéral à propos du taux d'alcoolémie limité à 0,1 et non plus à 0,5 pour mille en vigueur depuis janvier 2014 dans un certain nombre de cas incluant la conduite d'un convoi agricole. L'ASETA « a prié l'OFROU de revenir sur cette décision, pas applicable pour l'agriculture ». En se présentant à la section fribourgeoise de l'ASETA, Aldo Rui a révélé qu'il avait passé son permis de tracteur en 1972 dans le canton de Fribourg, c'est-à-dire avec l'AFETA ! Chargé de projet au centre de



Laurent Guisolan et Robert Zurkinden, respectivement gérant et président de la section Fribourg. (Photos: Catherine Schweizer)

formation CFA de l'USM à Aarberg, Stefan Marti a retracé l'évolution des boîtes à vitesses, schémas explicites à l'appui.

Après-midi instructif

L'après-midi était consacré à la visite guidée des nouvelles infrastructures du centre de formation L2 à Romont. L'assistance a témoigné un grand intérêt aux démonstrations de freinage de convois agricoles et de poids lourds sur la piste glissante reproduisant des conditions hivernales. Après avoir eu l'occasion de tester la perte de capacité liée à la consommation d'alcool en portant des lunettes de simulation d'alcoolémie, elle a été informée du fonctionnement du centre. Elle a notamment appris que le nombre de jeunes tués avait diminué de 58 % depuis l'introduction de la formation deux phases (pour plus d'informations: <http://romont.l-2.ch>). ■



Anne Bader, sous-directrice du centre de formation L2 à Romont, communique par radio avec le conducteur du tracteur.



La conseillère d'Etat Marie Garnier abonde dans le sens de Robert Zurkinden quant à l'optimisation de l'utilisation des machines agricoles.



De nombreux membres ont participé à l'assemblée générale à Gollion. (Photos: Michel Pilet)



La surcharge des remorques agricoles et les systèmes de freinage ont fait l'objet d'une information en fin d'assemblée.

L'ASETA-Vaud reste bien dans la cible

La Section vaudoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) poursuit ses activités avec une légère diminution du nombre de ses membres. Toutefois, pas de quoi être inquiet car les finances sont saines.

Michel Pilet

Lors de l'assemblée générale de la Section vaudoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) le mercredi 28 janvier à Gollion, le président Michel Lugeon a fait un survol des événements internationaux, suisses et vaudois survenus en 2014. En particulier les mauvaises conditions climatiques de l'été, qui ont causé d'importants dégâts dans certaines régions. « Ces précipitations ont été un véritable calvaire pour les agriculteurs et les entreprises de battage lors de la récolte des céréales », a rappelé le président.

L'ASETA compte encore 19 862 membres; elle a enregistré une diminution de 498 membres en 2014, essentiellement due à des cessations d'exploitation. Michel Lugeon a indiqué que l'ASETA-Vaud comptait à la fin de l'année dernière 1682 membres, soit une faible diminution de 19 membres, le nombre de démissions ayant été au final

plus important que celui des admissions. Pas de quoi s'inquiéter toutefois, les comptes présentés par la secrétaire-gérante Virginie Bugnon faisant état d'un bénéfice de 2099 francs sur un total des produits de 166 264 francs. Les sommes au bilan s'élèvent à 243 451 francs. Pas de souci donc de côté-là. En revanche, Michel Lugeon a annoncé que le suivi des mises à l'enquête concernant les modifications routières continue à se faire, mais « au maximum de nos possibilités ». Il a appelé les membres à intervenir dans les communes ou les régions « si des rétrécissements de chaussées ou des poses de chicanes semblent inappropriées au passage d'engins agricoles ou spéciaux car après, il est toujours difficile de revenir en arrière ».

G40 et pulvérisateurs

Le cours de conduite G40 a été suivi par 1117 participants en 2014 dans l'ensemble du pays, par 76 dans le canton de Vaud. Ce cours continue à avoir beaucoup de

succès. Selon Michel Lugeon, « c'est un passage obligé pour un jeune conducteur qui désire conduire un tracteur homologué à 40 km/h. Après deux jours de cours intenses, ils repartent en véritables conducteurs de tracteurs avisés. » De plus, ces cours sont régulièrement complétés et actualisés. Un mauvais point toutefois, trop de candidats se présentent avec des véhicules en mauvais état d'entretien ou non totalement conformes.

En matière de circulation, d'une façon générale, attention aux durcissements des sanctions en vigueur dans le nouveau programme Via sicura !

Concernant les pulvérisateurs, 217 contrôles ont été effectués par les moniteurs sur 14 sites vaudois, « cinq n'ont pas passé la rampe, ce qui est très peu. » En tout, 76 % des pulvérisateurs contrôlés appartenaient à des membres de la Section vaudoise.

Des défis en 2015

Le programme d'activités 2015 de la section ne prévoit rien de particulier par rapport à ceux des exercices précédents. Toutefois, le président Michel Lugeon a appelé les agriculteurs à rester vigilants concernant la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire, l'initiative populaire de l'Union suisse des paysans sur la sécurité alimentaire et les suites apportées par le Conseil fédéral à la motion Müller, soit de ne plus imposer au titre de revenus les ventes immobilières ou les transferts à la fortune privée suite à une cessation d'exploitation. Des défis que la profession doit aider à relever. ■



Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres CHF 580.- (non-membres CHF 630.-), ristourne de CHF 100.- par le Fonds de sécurité routière. En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.- sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.ch – www.coursdeconduite.ch



Lieux et dates 2015 Sous réserve de changement

Aarberg BE	02.04+07.04	02.07+07.07	20.05+26.05	04.11+10.11
	30.04+05.05	06.08+11.08	24.06+30.06	
	04.06+09.06			
Balgach SG	12.03+18.03	11.06+16.06		
	02.04+07.04	08.07+14.07		
	07.05+12.05	29.10+03.11		
Bazenheid SG	25.03+31.03	08.07+14.07		
	09.04+13.04	04.08+13.08		

Bülach ZH	19.03+24.03	27.08+01.09		
	23.04+28.04	22.10+27.10		
Bulle FR	07.04+16.04	04.08+13.08		
	21.04+30.04	01.09+10.09		
	05.05+13.05	04.09+09.09		
	02.06+11.06	15.09+24.09		
	07.07+16.07	29.09+08.10		
	21.07+30.07	14.10+22.10		
Claro TI	08.05+11.05	25.09+28.09		
	12.06+15.06			
Corcelles-près-Payerne VD	28.04+07.05	22.09+01.10		
	28.07+06.08			
Courtételle JU	09.04+14.04	10.09+15.09		
	18.06+23.06	05.11+10.11		
	13.08+18.08			
Düdingen FR	19.03+24.03	30.07+04.08		
	23.04+28.04	01.10+06.10		
Frauenfeld TG	19.03+24.03	06.08+11.08		
	23.04+28.04	20.08+25.08		
	07.05+12.05	17.09+22.09		
	21.05+26.05	01.10+06.10		
	18.06+23.06	15.10+20.10		
	09.07+14.07	28.10+03.11		
Gossau ZH	26.03+31.03	04.09+15.09		
Hohenrain LU	08.04+14.04	23.09+29.09		
	10.06+16.06	28.10+03.11		
	05.08+11.08			
Ilanz GR	28.05+03.06	10.09+15.09		
	06.08+11.08			
Interlaken BE	13.05+18.05	01.10+07.10		
	13.08+19.08			
Kägiswil OW	25.03+30.03	16.07+21.07		
	05.05+11.05	10.09+15.09		
	03.06+10.06	08.10+13.10		
Konolfingen BE	09.04+14.04	23.07+28.07		
	07.05+12.05	20.08+25.08		
	11.06+16.06	24.09+29.09		
La Sarraz VD	12.03+17.03	03.06+09.06		
	09.04+14.04	13.08+18.08		
	07.05+12.05	10.09+15.09		
	21.05+26.05			
Landquart GR	19.03+24.03	09.07+14.07		
	07.04+16.04	05.08+12.08		
	23.04+28.04	24.09+29.09		
	03.06+09.06	22.10+27.10		
	18.06+23.06			
Langnau i. E. BE	17.03+24.03	30.07+04.08		
	02.04+07.04	24.09+29.09		
	28.05+02.06	15.10+20.10		
	25.06+30.06	05.11+11.11		
Les Hauts-Geneveys NE	02.04+07.04	27.08+01.09		
	28.05+02.06	24.09+29.09		
	09.07+14.07	29.10+04.11		
Lindau ZH	23.04+28.04	24.09+28.09		
	13.08+19.08			
Lyss BE	20.08+25.08	05.11+10.11		
	08.10+13.10			
Lyssach BE	26.03+31.03	02.07+07.07		
	23.04+28.04	22.10+27.10		
	03.06+09.06	05.11+10.11		
Marthalen ZH	16.04+21.04	09.07+13.07		
	12.05+19.05	20.08+24.08		
	03.06+08.06			
Mettmenstetten ZH	12.03+17.03	06.08+11.08		
	26.05+03.06	01.10+06.10		
	09.07+14.07			
Moudon VD	14.04+23.04	08.09+17.09		
	09.06+18.06	20.10+28.10		
Niederurnen GL	23.04+30.04	17.09+22.09		
	27.08+01.09			
Nyon VD	23.04+28.04	27.08+01.09		
Oensingen SO	12.03+17.03	25.06+30.06		
	09.04+14.04	06.08+11.08		
	21.05+26.05	10.09+15.09		
Saanen BE	11.06+17.06	26.08+31.08		
Saint-Maurice VS	12.05+19.05	06.10+15.10		
	14.07+23.07			
Salez SG	08.04+14.04	08.07+16.07		
	07.05+12.05	04.08+13.08		
	27.05+01.06	27.10+05.11		
S-Chanf GR	10.07+17.07			
Schöftland AG	03.06+09.06	16.07+21.07		
Schwarzenburg BE	16.04+21.04	17.09+22.09		
	18.06+23.06	22.10+27.10		
	13.08+18.08			
Schwyz SZ	18.03+24.03	19.08+25.08		
	13.05+19.05	14.10+20.10		
Scuol GR	09.07+16.07			
Sissach BL	09.04+14.04	24.09+29.09		
	25.06+30.06	22.10+27.10		
	06.08+11.08			
Sitterdorf TG	12.03+17.03	16.07+20.07		
	26.03+31.03	18.08+27.08		
	30.04+05.05	24.09+29.09		
	13.05+19.05	08.10+13.10		
	28.05+01.06	22.10+27.10		
	25.06+30.06			
Sursee LU	01.04+07.04	29.07+04.08		
	28.04+06.05	12.08+18.08		
	27.05+02.06	17.09+22.09		
	01.07+07.07	21.10+27.10		
	15.07+21.07	11.11+17.11		
Thusis GR	16.04+21.04	20.08+25.08		
Tramelan BE	07.05+12.05	08.10+13.10		
Tuggen SZ	07.07+16.07			
	29.09+08.10			
Visp VS	21.05+26.05	20.08+25.08		
Willisau LU	07.05+12.05	05.08+10.08		
	10.06+16.06	29.10+03.11		
Zweisimmen BE	17.04+23.04	06.08+12.08		
	28.05+02.06	17.09+22.09		
	09.07+14.07			
Zwingen BL	25.06+30.06	01.10+06.10		

Inscription au cours G40

Lieu du cours	Date du cours
Nom, prénom	
Adresse	
NPA/lieu	
N° de tél.	Courriel
Date de naissance	N° de membre ASETA
N° du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)	

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à : ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,
fax 056 462 32 01, courriel : info@agrartechnik.ch

Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

« Cours sur la circulation routière et l'équipement des véhicules automobiles agricoles » : l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG), met, comme chaque année, sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h), qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée, soit le mardi 7, soit le mercredi 8 ou le jeudi 9 avril 2015. Ils sont destinés aux jeunes garçons et filles nés avant le 1^{er} mars 2002.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58. L'inscription est possible jusqu'au 1^{er} mars 2015. Impérativement respecter ce délai !

Contact: 026 305 55 00, laurent.guisolan@fr.ch

Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les lieux des cours sont Oulens-sous-Echallens et Moudon, les périodes à choisir: un des deux semestres 2015. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Contact: Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Les cours sont donnés sur un jour et demi et se déroulent pendant les vacances de Pâques et d'automne. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Le gérant de la section écrit: « Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire ! » Il est possible de passer l'examen six mois avant l'anniversaire.

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

Assemblées annuelles: préavis



Vendredi 13 mars 2015, 10 h 00

Domaine de Finge, Susten

Après le repas, de 13 h 30 à 14 h 30, une démonstration de passage au banc d'essais avec optimisation moteur sera proposée aux membres par le nouveau sponsor Alp'Evolution, spécialiste en mise au point moteur.



Mercredi 18 mars 2015, 10 h 00

Restaurant du Bœuf à St-Ursanne

Il y a une réélection du comité, selon les statuts.



Contrôle des freins en 2015



Pour rouler en toute sécurité, l'AFETA lance la campagne de contrôle de freins pour les chars et remorques.

Pour rouler en toute sécurité lors de transports et pour avoir du matériel qui réponde aux exigences minimales de sécurité, l'AFETA met sur pied, avec le concours d'ateliers spécialisés, une campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en tout genre pour 30 ou 40 km/h, dont on oublie trop souvent l'entretien parce que certains ne sont pas expertisés, mais qui remplissent leur rôle tout au long de l'année. A l'issue du contrôle, les participants disposeront d'un diagnostic précis de leur matériel roulant établi par un professionnel. Pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 25 francs par essieu sur le prix du contrôle. Le tracteur et la /les remorque/s doivent être équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques.

Pour l'inscription, s'adresser à: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58.

Liste des annonceurs

Agro-Technik Zulliger GmbH, 6152 Hüswil	16	PMA SA La , 67610 La Wantzenau	39
Bucher Landtechnik AG,		Pneuhaus Leu AG, 6280 Hochdorf	16
8166 Niederweningen	39	Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp	40
Hans Meier AG, 6246 Altishofen	39		
Heizmann AG, 5000 Aarau	2	Snopex SA, 6828 Balerna	39
Jungheinrich AG, 5042 Hirschthal	2	STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf	2
Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen	16	Wälchli Maschinenfabrik AG, 4805 Brittnau	39



Nouveau:

Antenne romande de l'ASETA

Service technique

Walter Hofer

Tél. 021 557 46 46

walter.hofer@vd.ch

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA),
Max Binder, président
Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. 056 462 32 50

Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch

Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken,
tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01
www.agrartechnik.ch

Annonces

Agripub service d'annonces, Seelandweg 7,
CH-3013 Berne
Alexandra Fuhrer, tél. 031 330 95 01,
fax 031 330 95 30
landtechnik@agripub.ch

Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41
daniel.sempach@agripub.ch
Ulrich Rufer, tél. 031 330 95 07
ulrich.rufer@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015
Rabais de 25 % sur la combinaison
avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA
Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres ASETA
Etranger: prix sur demande

Marché

Les équipements pour améliorer le
rendement des cultures fourragères

Trend

De nouveaux systèmes
apparaissent pour les presses à
balles rondes

En savoir plus

Bon départ avec des faucheuses
rotatives bien entretenuesLe numéro 4/2015 paraîtra
le 9 avril 2015.Dernier jour pour les ordres d'insertion:
18 mars 2015

Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age Taille	2	3	4	6	8	10	12	14
		92	98	104	116	128	140	152	164
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille	CHF 47.–				49.–			
		Quantité							
Combinaison, gris-rouge, CHF 87.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille	S = 44/46		M = 48/50					
		Quantité							
Salopette, rouge, CHF 58.– 75 % coton, 25 % polyester	Taille	44		46		48		52	
		Quantité							
Salopette, gris-rouge, CHF 62.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille	46		50		52		54	
		Quantité							
T-shirt, gris chiné, CHF 18.– 100 % coton	Taille	S		M		L		XL	
		Quantité							
Plaquette ASETA, ø 81 mm, laiton	CHF	16.–							

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA, lieu _____

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31